

L'extermination des Juifs à travers le travail du peintre Félix Nussbaum

→ Niveau 1 : analyse guidée par un questionnaire.

1 / Présentez et décrivez l'œuvre.

2 / Identifiez les différents éléments composant l'œuvre et proposez-en des significations.

3 / Dans quelles traditions culturelles (religieuses et artistiques) cette œuvre s'inscrit-elle ?

4 / Quelles ont pu être les motivations de Felix Nussbaum pour peindre cette œuvre ?

5 / Cette œuvre peut-elle être considérée comme un témoignage des événements de son époque ?

Pour aller plus loin : connaissez-vous d'autres œuvres similaires ou représentant la Shoah ?

→ Niveau 2 : analyse suivant une consigne « type bac ».

Après avoir présenté l'œuvre, montrez qu'elle témoigne à la fois de la vie de son auteur, de ses inspirations artistiques et des événements de son époque.

L'iconographie du Jugement dernier.

Le dogme du *Jugement dernier* donna lieu à de nombreuses représentations figurées dans l'art byzantin (mosaïques de Ravenne) et dans l'art médiéval occidental.

Les tympan romans (Autun, Beaulieu, Conques) et gothiques (Paris, Bourges, Amiens, Reims, etc.) ont laissé de nombreuses illustrations de ce thème ; dominées par la figure centrale du Christ-Juge, celles-ci sont entourées de scènes, généralement superposées, qui représentent la pesée des âmes, la résurrection des morts, des scènes de l'enfer et du paradis.

Danse macabre.

Thème fréquent à la fin du Moyen Âge, qui montre des gens de tout âge et de toute condition entraînés par des squelettes dans une ronde fatale. Ce thème se répandit au XV^e s. en France (cimetière des Innocents à Paris, 1424), puis en Suisse et en Allemagne ; il apparaît en illustration de livres, en peinture murale et en sculpture. Le thème de la danse macabre inspira aussi des textes poétiques à partir du *Dit des trois morts et des trois vifs*. Le même thème a inspiré des pièces musicales (*Danse macabre*, variations pour piano et orchestre de Liszt ; *Danse macabre* poème symphonique de C. Saint-Saëns).

Source : www.larousse.fr

Chronologie simplifiée de la vie de Felix Nussbaum.

11 décembre 1904 : naissance de Felix Nussbaum, fils de Philipp Nussbaum et de sa femme, Rahel, née van Dyck.

1924 : il rencontre Felka Platek (née le 3 janvier 1899 à Varsovie) à l'école d'art privée Lewin-Funcke de Berlin.

1927 : première exposition et première mention dans la critique d'art.

Fin 1933 : de San Remo, Nussbaum entreprend plusieurs voyages à Paris et dans d'autres lieux. Il ne retournera plus jamais en Allemagne.

12 octobre 1936 : le couple Nussbaum s'installe à Bruxelles.

10 mai 1940 : Felix Nussbaum est arrêté à Bruxelles par les autorités belges et est déporté comme « étranger ennemi » au camp d'internement de Saint-Cyprien dans les Pyrénées-Orientales. Felka Platek reste à Bruxelles.

Septembre 1940 : avec son camarade d'école Georg Meyer, Felix Nussbaum réussit à s'enfuir d'une caserne de Bordeaux et à rentrer à Bruxelles. Désormais il vivra caché.

24 décembre 1940 : inscription du couple Nussbaum sur le registre des juifs de la ville de Bruxelles.

20 juin 1944 : dans la nuit, Felix et Felka Nussbaum sont arrêtés par la Wehrmacht dans leur cachette de la rue Archimède.

31 juillet 1944 : sous les numéros XXVI/284 et XXVI/285, Felix et Felka sont déportés à Auschwitz, où ils meurent, depuis le camp de Malines, dans le dernier train de déportation ayant quitté la Belgique.

Source : dossier pédagogique de l'exposition « Felix Nussbaum, 1904-1944 », Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, 2010, p. 28-31.

Citation de Felix Nussbaum pendant sa période de clandestinité :
« Si je meurs, ne laissez pas mes peintures me suivre, mais montrez-les aux hommes »



Félix Nussbaum, *Triomphe de la mort* (*Les squelettes jouent une danse*), 1944, huile sur toile, hauteur : 100 cm ; largeur : 150 cm, datée et signée en bas à droite sur le calendrier « 18/4/1944/Mardi/Felix Nussbaum », Felix-Nussbaum-Haus, Osnabrück (Allemagne).